

## Parcours d'accompagnement VAE

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT	
INTITULÉ	ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE VAE
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les candidats à la VAE à la rédaction de leur livret 2 et à la préparation de l'entretien avec le jury afin de leur permettre d'obtenir, en totalité ou en partie, la certification visée,</li> <li>• Apport d'une méthodologie de travail pour l'appropriation du référentiel du diplôme visé et la mise en relation avec les compétences acquises,</li> <li>• Aide à la rédaction écrite du choix des activités à présenter et à l'utilisation de l'outil informatique,</li> <li>• Répertorier ses expériences</li> <li>• Préparer l'entretien oral devant le jury.</li> </ul>
DURÉE GLOBALE	24h

CONTENU DÉTAILLÉ	
<p><b>Programme</b></p> <p><b><u>Etape 1 : Accompagnement à la rédaction du rapport d'activité VAE (Livret 2)</u></b></p> <p>Présentation et explication du livret 2            Analyse du référentiel            Par les techniques d'explicitation, analyse du parcours            Liens entre parcours et référentiel            Verbalisation du parcours            Choix des activités à développer            Soutien méthodologique à la rédaction            Finalisation du dossier</p> <p><b><u>Etape 2 : Préparation à l'entretien avec le Jury</u></b></p> <p>Travail sur la motivation, présentation personnelle, savoir-être.            Entretien de simulation et débriefing            Evaluation des points forts et des points à améliorer</p> <p><b><u>Etape 3 : Entretien Post-jury</u></b></p> <p>Analyse des résultats et définition d'un nouveau plan d'action si module restant à acquérir</p>	<p><b>Compétences à acquérir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir analyser ses expériences et les traduire en compétences en lien avec le référentiel d'activités et le référentiel de compétences</li> <li>• S'approprier une méthodologie de travail.</li> <li>• Savoir soutenir son dossier à l'oral</li> </ul>

### **Modalités pédagogiques utilisées**

Alternance d'entretiens individuels en présentiel et d'entretiens à distance

Méthodes participatives et actives permettant l'analyse et la réflexion sur les compétences visées et la formalisation du dossier.

- Mise en situation réelle pour la préparation à l'oral.
- Des objectifs pédagogiques seront fixés pour chaque séance.
- Distribution de supports pédagogiques correspondant au référentiel visé.

Un carnet de bord fourni au candidat permettra de capitaliser les informations de façon chronologique et méthodique.

L'accompagnement à la préparation de l'entretien avec le jury comprendra :

- La pratique d'exercices sur la communication verbale et non verbale permettant la mise en confiance et de l'assurance dans l'expression orale valorisant vos compétences professionnelles.
- L'aide à la construction d'un argumentaire.
- La mise en situation réelle par des exercices de simulation à partir du dossier finalisé.

### **Ressources utilisées**

Salles ou bureau dédiés à l'accompagnement selon les dates des séances avec accès internet.

Le candidat devra se munir d'un PC portable. Dans le cas où il n'en aurait pas, un prêt de matériel lui sera proposé. Des supports pédagogiques seront proposés pour permettre la mise en exergue des compétences et approfondir ses connaissances ainsi que l'appropriation d'une méthodologie pour la rédaction.

### **Évaluation**

- Type d'évaluation : évaluation formative
- Modalité d'évaluation : Rédaction et mise en forme d'un rapport d'activité VAE – Capacité à présenter oralement le dossier
- Evaluation de satisfaction
- Certification de réalisation

### **Modalités d'accès**

- Prérequis : Être en possession d'un avis de recevabilité VAE positif sur la certification visée. Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) et avoir une connaissance de 1er niveau de l'outil informatique.
- Lieu : 27 rue de Benon 17170 COURCON
- En individuel
- Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter pour étudier, ensemble, les éventuelles adaptations possibles.
- Dates à définir. Un délai de 20 jours ouvrés est requis entre la demande du bénéficiaire et la mise en place de la prestation.

### **Tarif**

- Nous consulter